

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-se-felicite-de-l'accord-signé-entre-l-Esper-et-le-gouvernement>



école & société

Le SE-Unsa se félicite de l'accord signé entre l'Esper et le gouvernement

- Société - Développement durable - ESS -

Date de mise en ligne : jeudi 20 juin 2013

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

L'Esper (Économie sociale partenaire de l'École de la République) vient de signer un accord-cadre de coopération avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère délégué à l'ESS (Économie sociale et solidaire).

Cet accord vise à renforcer l'éducation à l'ESS et permet à l'association d'intervenir dans l'information, l'orientation des élèves dès le collège et la formation initiale et continue des personnels. Elle contribuera également aux réflexions concernant l'adaptation des diplômes, des formations et des programmes, notamment d'économie-gestion et de SES.

L'Esper participera à des actions de lutte contre les discriminations dans la représentation sociale des métiers, qu'elles soient liées au sexe, à l'origine des jeunes ou à des situations de handicap.

Enfin, elle se propose de jouer un rôle d'information auprès des jeunes en recherche de stage, en mettant en oeuvre des actions de communication auprès des entreprises de l'ESS pour faciliter l'accueil en stage ou en période de formation en milieu professionnel des élèves.

Le SE-Unsa et l'Unsa-Éducation sont membres de l'Esper depuis sa création en 2010 (en remplacement du Ccomcen). Cette association laïque rassemble 40 organisations de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, syndicats) agissant dans le champ de l'école et de la communauté éducative.

Pour plus d'information, [lire ici](#)

>